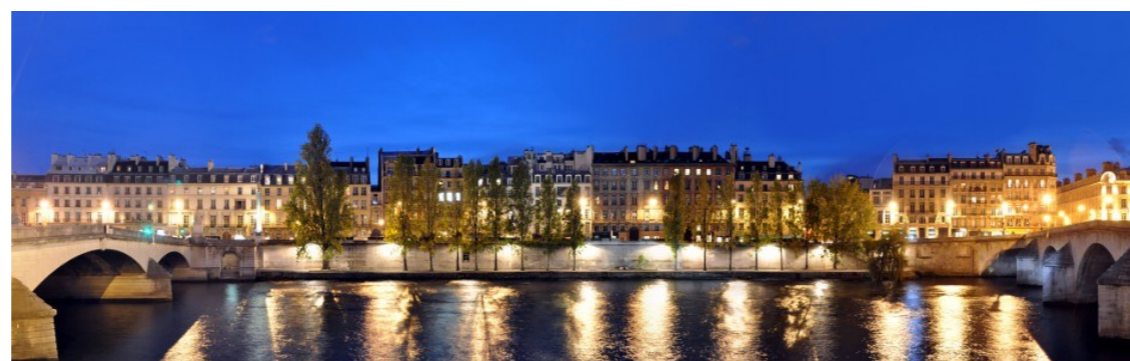




Quoi d'Neuf à Paris ?

Chaque mois, la table et l'immo à ne pas rater avec Quai Voltaire Immobilier !

L'IMMO - Octobre 2019



Située face au Louvre, **Quai Voltaire Immobilier** est né des critères d'excellences forgés aux côtés d'une clientèle exigeante. Une équipe réactive, expérimentée, joignable est disponible pour toutes vos demandes de commercialisation, d'expertises, de valorisations ou de recherches de biens immobiliers. Nous sommes là pour vous guider, vous aider à vendre votre bien immobilier à Paris et à trouver les clés de votre future habitation. Professionnalisme, discrétion, confiance et passion de l'immobilier sont au coeur de nos préoccupations et du fonctionnement de "notre maison". Nous sommes à votre service, notre histoire accompagne votre avenir.

L'ACTU IMMO

Comment investir dans l'immobilier avant la fin 2019 et défiscaliser ?

Investir dans le neuf ? Ou plutôt dans l'ancien ? Depuis 2019 et le lancement du dispositif « Denormandie » reprend, pour l'ancien, la majorité des paramètres du dispositif « Pinel ». Vous pouvez profiter de mesures fiscales attractives dans les deux cas de figure. Privilégiez avant tout, des villes avec une bonne desserte en transports en commun en vous assurant qu'il y ait une demande en locatif. L'emplacement reste essentiel pour un bon investissement locatif.



Investir dans l'immobilier avec le dispositif «loi Pinel».

Dans le cadre du dispositif Pinel, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt calculée sur le prix d'achat des logements neufs ou réhabilités pour atteindre les performances techniques du neuf.

Quelles sont les conditions pour investir en loi Pinel et profiter de la réduction d'impôts ?

- Le logement doit être loué nu, à un prix inférieur d'environ 20% au marché du secteur concerné, pendant six ou neuf ans, prorogable jusqu'à 12 ans ;
- Les revenus du locataire doivent être inférieurs à un certain plafond - le but étant de faciliter le logement des ménages modestes
- Le logement doit atteindre un certain niveau global de performance énergétique.

Si toutes ces conditions sont réunies, vous pouvez profiter d'un avantage fiscal croissant et réparti sur toute la durée d'engagement, dans la limite d'un plafond global de 300 000 euros et de 5 500 euros par mètre carré :

- 12% du prix d'achat du bien sur six ans,
- 18% sur neuf ans, avec une déduction complémentaire en cas de prorogation de l'engagement.

La réduction d'impôt concerne les opérations d'investissement locatif réalisées entre septembre 2014 et le 31 décembre 2021.

Vous souhaitez que votre enfant occupe les lieux ? C'est tout à fait possible dans le cadre du dispositif Pinel, à condition qu'il ne fasse pas partie de votre foyer fiscal et que les plafonds de loyer et de ressources soient respectés. Bonne nouvelle ! Depuis juillet dernier, Poitiers et Angers ont rejoint le club des villes éligibles au dispositif loi Pinel.

Investir dans l'immobilier avec le dispositif «loi Denormandie»

Entré en vigueur le 1er janvier dernier, ce dispositif permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu pour l'achat d'un logement à rénover, dans un quartier ancien dégradé, pour le mettre en location

Comment profiter de cette réduction d'impôt ?

1. Acheter un bien à rénover dans une des villes labellisées « Coeur de ville » entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2021. 245 communes sont éligibles.
2. Effectuer des travaux représentant au moins 25 % du prix du logement acheté. Il peut s'agir de l'amélioration de la performance énergétique du logement d'au moins 30 % ou de deux types au moins de travaux parmi les 5 suivants : changement de chaudière ; isolation des combles ; isolation des murs ; changement de production d'eau chaude ; isolation des fenêtres
3. Respecter le plafond des dépenses pris en charge, à savoir 300 000 euros
4. Louer votre logement à un prix raisonnable à des ménages modestes en respectant certains plafonds de loyers et de ressources. L'application des plafonds à respecter correspond aux mêmes règles que celles appliquées au dispositif Pinel neuf.

Si ces conditions sont réunies, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt de 12% pour une location de 6 ans, 18% pour 9 ans et 21% pour 12 ans.

Bercy cite cet exemple : « Vous achetez un bien d'un montant de 200 000 euros auquel s'ajoutent des dépenses de rénovation parmi les dépenses éligibles d'un montant de 50 000 euros. Vous louez sur une période de 12 ans. Vous bénéficiez d'un avantage fiscal de 52 500 euros soit 4 375 euros de réduction d'impôt sur le revenu par an ».

Quelle que soit votre décision, ne vous lancez pas dans cette aventure seul. Chacun son métier ! Et si le vôtre n'a rien à voir avec l'immobilier, rapprochez-vous de **Quai Voltaire Immobilier** et nous vous aiderons à définir votre projet.

COYA - Beau Passage



Avec un premier restaurant inauguré en 2012 à Londres, l'enseigne a depuis bien grandi avec l'ouverture de quatre autres adresses (Dubai, Abu Dhabi, Angel Court London et Monte Carlo).

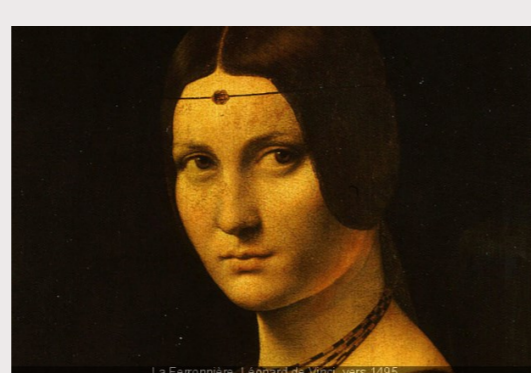
Coya se distingue grâce à une cuisine traditionnelle péruvienne aux influences sud-américaines, chinoises et japonaises.

Le restaurant proposera une véritable expérience culturelle immersive avec de la musique latine, des danses ou encore des performances artistiques...

83-85 rue du Bac
75007 Paris

A faire ce mois-ci à Paris

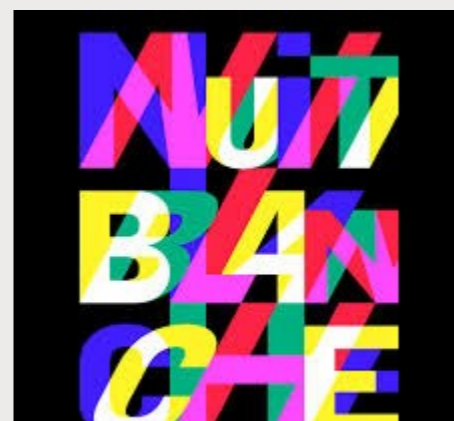
Léonard de Vinci au Musée du Louvre



Léonard de Vinci au musée du Louvre, voici l'exposition la plus attendue de 2019. L'exposition rend hommage au génie florentin à l'occasion des 500 ans de sa mort.

Du 24 octobre au 24 février 2020
Rue de Rivoli, 75001 Paris

Nuit Blanche



La Nuit Blanche a lieu le samedi 5 octobre 2019 à Paris. Cette 18e édition de la nuit de l'art est confiée à Didier Fusillier, qui a invité une centaine d'artistes. Grande Parade musicale, course nocturne dans les musées, piste cyclable sur le Périphérique, la Nuit Blanche va faire frissonner Paris !

Découvrir notre site internet





COORDONNÉES
17 bis, Quai Voltaire
75007 PARIS

TÉLÉPHONE
01.53.04.08.04

Retrouvez-nous sur notre site :
quaioltaireimmobilier.com



Quai Voltaire Immobilier | 17 bis Quai Voltaire | Paris | 75007 | France | 0153040804

[Désabonner](#) | [Signaler pour spam](#)

Envoyé avec le logiciel [ActiveTrail](#)